

REUNION DU JEUDI 27 NOVEMBRE 2014

Convocation du 10 novembre 2014

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 octobre 2014.
2. Proposition de convention avec la CCBG pour mise à disposition du foyer des jeunes (ANIM ADO).
3. Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement - exercice 2013.
4. Proposition d'exonération de la taxe d'aménagement
5. Proposition de convention avec le Centre De Gestion 45 – agent ACFI
6. Choix du délégataire et contrat de délégation pour la gestion du service public d'assainissement collectif.
7. Affaires diverses

Etaient présents: MMES et MM : G.LEGRAND, JC.BOUDIN, B.TARRON, N.MATHURIN, P.COLMAN, E.DENIAU, P.LABRUNE, V.GOUEFFON, JC.MALFOY, C.LOISEAU, C.BARBIER, C.LORENTZ, M.DELARUE, C.BURGOT, K.LE GOVIC, S.BOUDIN

Absents représentés : P.THAUREAUX DE LEVARE par P.LABRUNE, C.DEGUIL par C.LOISEAU, I.PROSSER par C.BARBIER.

Secrétaire de séance : JC.BOUDIN

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Proposition de convention avec l'Association Paroissiale pour la mise à disposition de la Salle Jeanne d'Arc
- Proposition de reconduction de la convention de service pour le centre aéré du mois d'Août
- Proposition de prêt de 100 000 € sur le budget de l'Eau
- Proposition de mandat de vente à Guy HOQUET

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Il est proposé de reporter le vote de la délibération relative à la mise à disposition du foyer des jeunes pour Animado,

Convention de mise à disposition de la salle Jeanne d'Arc pour les Temps d'activités Périscolaires (TAP) à compter du 1^{er} décembre 2014

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande effectuée auprès de l'Association Paroissiale pour la mise à disposition de la salle Jeanne d'Arc. L'objectif est de permettre l'accueil d'une partie des enfants dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) selon les besoins des équipes d'animation, à compter du 1^{er} décembre 2014, moyennant une participation aux frais de fonctionnement de 20 € par jour d'occupation.

Il convient d'établir avec l'Association Paroissiale, une convention de mise à disposition de cette salle.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte les termes de la convention proposée,

Extension de la convention de prestations de services avec la CCBG pour le Centre de Loisirs au mois d'août

Monsieur le Maire rappelle au Conseil la reprise en gestion directe du centre de loisirs de CHILLEURS AUX BOIS par la Communauté de Communes Beauce Gâtinais au 1^{er} janvier 2014. De ce fait, une convention de prestations de services relative à l'entretien de la salle du Relais et du service de restauration, avait été établie avec la CCBG.

La CCBG envisage d'étendre l'ouverture du centre de loisirs au mois d'août. Il est donc proposé d'étendre ladite convention de prestations de services à cette nouvelle période.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte d'étendre la présente convention de prestations de services relative à l'entretien de la salle du Relais et du service de restauration avec la CCBG, pendant le mois d'août, pour le fonctionnement du centre de Loisirs, dans les mêmes conditions que celle établies précédemment

Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'Assainissement collectif - Exercice 2013

Monsieur le Maire rappelle que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'assainissement collectif.

La Direction Départementale des Territoires, assistant conseil auprès de notre collectivité, a rédigé ce rapport.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Après présentation de ce rapport, le conseil municipal adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif de la Commune de CHILLEURS-AUX-BOIS.

Reconduction du taux de la Taxe d'aménagement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la TLE (Taxe locale d'Equipement) a été remplacée par la Taxe d'Aménagement au 1^{er} mars 2012. Le taux de cette nouvelle taxe avait été fixé à 3,5 %.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide le maintien de ce taux sur l'ensemble du territoire communal.

Convention avec le Centre de Gestion pour la mission d'Inspection - ACFI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret a créé une mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité par délibération du 26 novembre 2007. A ce titre, la Commune a passé une convention avec le Centre de Gestion du Loiret pour assurer cette mission obligatoire, par délibération du 10 février 2011, pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2014. Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte de renouveler avec le Centre de Gestion du Loiret la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité, pour une durée de 4 ans à compter du 1er janvier 2015

Délégation du Service public d'Assainissement collectif - Choix du délégataire et approbation du contrat

Monsieur le Maire rappelle la procédure en cours relative à la délégation du service de l'assainissement collectif.

Au vu de l'avis de la commission et après négociation, l'offre de l'entreprise La Lyonnaise des Eaux apparait comme la mieux disante. Le projet de contrat est présenté au Conseil qui après en avoir délibéré, décide de confier l'affermage du service d'assainissement collectif à la société La Lyonnaise des Eaux.

Emprunt de 100 000 € au Crédit Agricole - Budget du service de l'Eau

Monsieur le Maire communique au Conseil les différentes propositions de prêt en vue du financement des travaux sur le réseau d'eau potable Route de Marcilly et Rue du Moulin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de contracter auprès du Crédit Agricole Centre Loire un prêt de 100 000 € (cent mille) destiné à financer les travaux sur le réseau d'eau potable dans les conditions suivantes :

Caractéristiques de l'emprunt :

- Type de financement : prêt moyen terme
- Montant du capital emprunté : 100 000 €
- Durée d'amortissement : 10 ans
- Type d'amortissement : échéances constantes fixées à 2 748,21 €
- Coût total des intérêts : 9 928,49 €
- Taux d'intérêt : 1,88 % taux fixe annuel
- Date de mise à disposition des fonds : au plus tard le 5 décembre 2014
- Frais de dossier : 100 €

Mandats de vente Agence Guy HOQUET

Monsieur le Maire informe le Conseil de la proposition de l'agence immobilière « Guy HOQUET » relative à la vente des 2 terrains situés Rue du 13 Août 1944 et du logement n° 1 de type F4 de l'ancienne Gendarmerie.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré donne mandats sans exclusivité à l'agence immobilière « Guy HOQUET » pour vendre les 2 terrains situés Rue du 13 Août 1944 et le logement n° 1 de l'ancienne Gendarmerie et accepte les termes des mandats de vente tels que présentés au Conseil et autorise Monsieur le Maire, ou l'un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Motion de soutien à l'action de l'Association des Maires de France (AMF) pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide d'apporter son soutien à la motion présentée par l'Association des Maires de France (AMF) pour dénoncer la baisse drastique des concours financiers de l'Etat.

Affaires diverses

- Les différentes commissions sont invitées à réfléchir à une éventuelle demande d'aide au titre de la DETR 2015.
- Un arrêté favorable à la mise en place des éoliennes sur la Commune de Neuville a été délivré malgré les avis négatifs émis lors de l'enquête publique. Des contacts vont être pris avec les différentes communes hostiles à ce projet pour exercer un recours.
- Les services de la Gendarmerie proposent une réunion d'information au Conseil Municipal pour la mise en place du dispositif « voisins vigilants »
- Le nouveau site internet de la Commune est en service depuis quelques jours.
- Le marché des fruits et légumes aura lieu le mercredi 24 décembre à la place du jeudi 25
- Dimanche 30 novembre se tiendra l'exposition sur la grande guerre à la salle Jeanne d'Arc, suivi de la conférence à 15 heures de M. COUTADEUR qui exposera la vie à Chilleurs pendant les conflits.
- Vendredi 5 décembre à 16 heures, aura lieu la cérémonie en souvenir de la fin des combats de la guerre d'Algérie.
- Le Téléthon sera organisé le premier week-end de décembre :
 - Mercredi 3 décembre : Zumba au gymnase
 - Vendredi 5 décembre : Tournoi de volley et paella
 - Samedi 6 décembre : Différents défis organisés sur la place de Romand et dégustations diverses.
- Dimanche 7 décembre : concert de la Sainte Cécile sur la Place de Romand
- La Sainte Barbe sera célébrée au Centre de Secours le samedi 13 décembre.
- La distribution des colis de Noël aux résidents de la MARPA sera effectuée lundi 22 décembre à 16 heures.
- La distribution des colis de Noël sera faite par les conseillers du 15 au 24 décembre 2014.
- L'abattage de 10 arbres Route de Courcy sera effectué par le Conseil Général du 8 au 12 décembre 2014.
- Le tour cycliste du Loiret 2015 se terminera le 17 mai 2015 à Chamerolles. Le Comité d'organisation a sollicité la Commune pour une éventuelle subvention.
- La commission Finances se réunira lundi 8 décembre à 18 h 00.
- La Commission Développement se réunira samedi 20 décembre à 9 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 H.

M.LEGRAND Gérard, Maire	M.BOUDIN Jean-Claude, 1 ^{er} adjoint	M. TARRON Bernard, 2 ^{ème} adjoint	Mme MATHURIN Nathalie, 3 ^{ème} adjoint	M. COLMAN Philippe, 4 ^{ème} adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 5 ^{ème} adjoint
----------------------------	-----------------------------------------------------	---------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	----------------------------------------------------	----------------------------------------------------

M. LABRUNE Philippe,	M.GOUEFFON Vincent,	M. MALFOY Jean-Claude	Mme LOISEAU Christine	Mme BARBIER Cathy
M .THAUREAUX DE LEVARE Philippe, Absent	Mme DEGUIL Catherine, Absente	Mme PROSSER Isabelle, Absente	Mme LORENTZ Caroline,	M. DELARUE Mickaël,
Mme BURGOT Christelle,	Mme LE GOVIC Karine,	M.BOUDIN Sébastien,		